

Les secteurs d'activités liés au sport : un poids faible dans l'emploi régional

Les secteurs d'activités liés au sport sont de natures très variées et regroupent notamment l'enseignement de disciplines sportives, la gestion d'installations sportives, l'exploitation de clubs de sports, les sociétés d'événementiel sportif, les activités de fabrication et de vente d'articles sportifs, les sportifs de haut niveau, etc. Ces activités représentent moins de 1 % des emplois en Normandie. Ce poids est plutôt faible et place la Normandie au 8^e rang des régions métropolitaines. Ces emplois sont principalement des emplois salariés (huit emplois sur dix en Normandie), bien plus qu'au niveau national (56 %). Ces salariés, pour plus de la moitié des moniteurs ou éducateurs sportifs, sont majoritairement jeunes et occupent souvent des emplois précaires.

Les activités en lien avec le sport représentent 12 000 emplois en Normandie, essentiellement salariés

Les secteurs d'activités liés au domaine du sport ► **encadré 1** représentent près de 12 000 emplois en Normandie, soit 0,8 % de l'emploi total régional ► **figure 1**. Cette part positionne la Normandie au 8^e rang des régions métropolitaines, proche de la région Grand Est, située au dernier rang avec 0,7 %. La Normandie rassemble seulement 4 % des emplois métropolitains du sport, bien loin de la région Auvergne-Rhône-Alpes (22 %) où ces activités sont très présentes. Cette dernière bénéficie notamment d'un des plus grands domaines skiables au monde et d'une forte implantation d'entreprises de l'industrie de la montagne et des sports « Outdoor ». Les emplois salariés dans les secteurs d'activités liés au sport, chiffrés à près de 9 800, dominent très largement en Normandie. Ils représentent 82,5 % de l'ensemble des emplois du sport dans la région, contre 56,1 % au niveau métropolitain, situant la Normandie au 2^e rang des régions métropolitaines derrière les Hauts-de-France. C'est dans les activités principalement liées au sport que la part d'emplois salariés en Normandie est nettement plus élevée qu'au niveau national (81 % contre 69 % ; ► **figure 3**). Dans les activités associées au sport, elle en est très proche (88 % contre 91 %). Les emplois non salariés sont cinq fois moins nombreux en Normandie (ils sont chiffrés à environ 2 000). Le poids du sport dans l'emploi non salarié régional (1,45 %) est deux fois plus important que dans l'emploi salarié (0,75 %).

► 1. Le périmètre économique du domaine du sport

Le champ des activités liées ou associées au sport a été défini à partir d'une liste de codes de la nomenclature d'activités françaises ► **annexes**.

Les activités principalement liées au sport :

- **Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs** : formation sportive (baseball, basket-ball, cricket, football, etc.), camps offrant une formation sportive, instructeurs de sports, professeurs et entraîneurs professionnels indépendants, cours de gymnastique, d'équitation, de natation, d'arts martiaux, de jeux de cartes (comme le bridge), de yoga et l'enseignement à caractère récréatif des échecs ;
- **Gestion d'installations sportives** : exploitation d'installations destinées à accueillir des manifestations sportives, couvertes ou non couvertes, avec ou sans tribunes ou enceintes réservées aux spectateurs (stades de football, hockey, cricket, rugby, pistes de courses pour voitures, chiens, chevaux, piscines, stades d'athlétisme, terrains et stades pour les sports d'hiver, stades de hockey sur glace, salles de boxe, terrains de golf, bowlings). Cette classe comprend également l'organisation et la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des organisations disposant de leurs propres installations ;
- **Exploitation des clubs de sports** ;
- **Activités des centres de culture physique et de fitness** : clubs et centres de culture physique et de musculation ;
- **Autres activités liées au sport** : activités des producteurs ou promoteurs d'événements sportifs (disposant ou non de leurs propres installations), des ligues sportives et organismes de réglementation, des écuries de chevaux de course, des chenils de lévriers de course et des écuries de voitures de course, activités liées à la promotion de manifestations sportives, exploitation de réserves pour la pêche et la chasse sportive, activités de soutien à la pêche et à la chasse sportives ou récréatives, activités des sportifs professionnels, arbitres, juges, chronométreurs, guides de montagne, etc.

Les activités associées au sport :

- Construction de bateaux de plaisance ;
- Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides ;
- Fabrication d'articles de sport ;
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé ;
- Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport ;
- Téléphériques et remontées mécaniques.

Dans aucun des départements normands, la part des emplois liés au sport ne dépasse celle observée au niveau métropolitain (1,1 %). L'Orne est bien en deçà avec seulement 0,5 % d'emplois dans ces activités tandis que le Calvados est le département normand où ce poids est le plus élevé (1,0 %). Localement, cette proportion peut être plus élevée. C'est le cas dans quatre communautés de communes (CC), toutes situées dans le Calvados et

à proximité du littoral : Seules Terre et Mer, Val à Dunes, Cœur Côte Fleurie et CC Cœur de Nacre (plus de 2 % contre 0,8 % en Normandie).

Ces emplois sont concentrés dans les trois principaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région ► **figure 2** : la Métropole Rouen Normandie (18 %), la communauté urbaine de Caen la Mer (16 %) et le Havre Seine Métropole

(9 %). La communauté d'agglomération du Cotentin et celle d'Évreux Portes de Normandie viennent ensuite avec respectivement 5 % et 4 % des emplois normands dans ces activités. À l'inverse, une quinzaine d'EPCI n'ont pas plus de dix emplois dans ces activités.

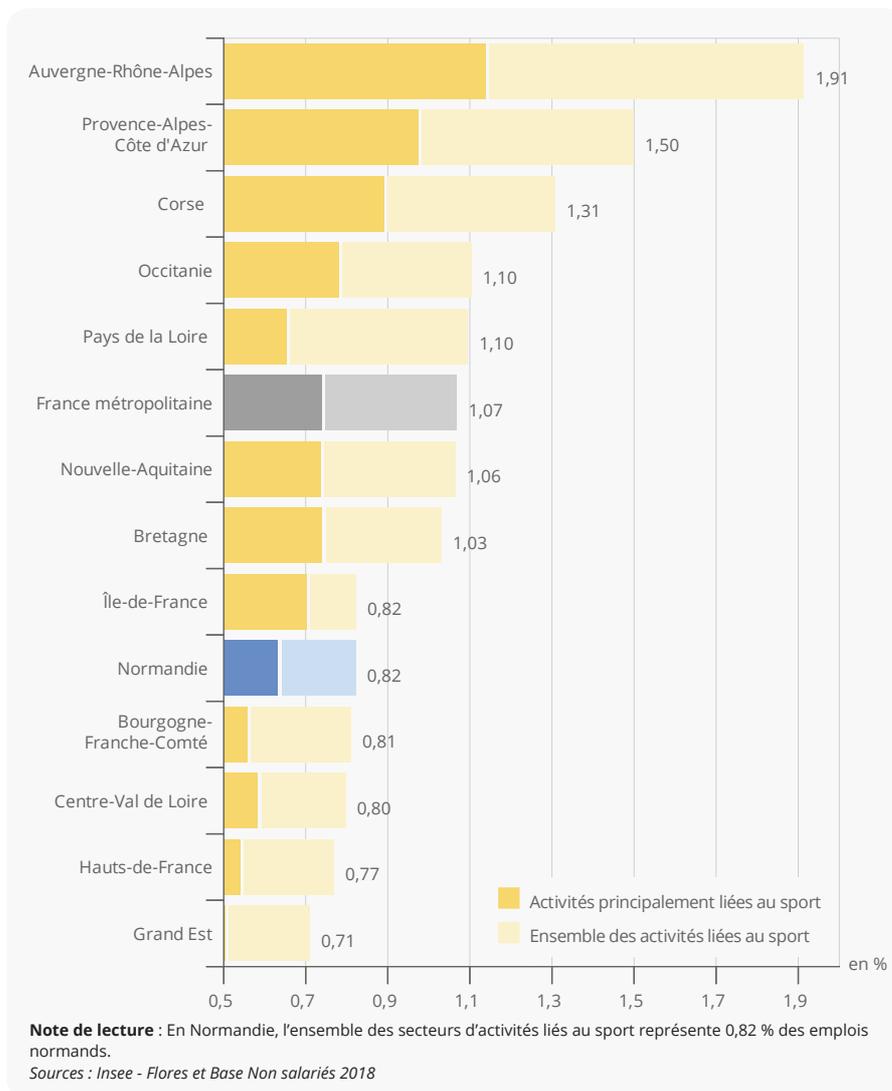
Moins d'établissements et d'emplois dans l'enseignement de disciplines sportives en Normandie

En Normandie, le poids des clubs de sports est important : ils concentrent près de quatre emplois sur dix, contre seulement trois en France métropolitaine ► **figure 3**. Mais il est à mettre en relation avec un déficit dans le secteur de l'enseignement des disciplines sportives (17 % des emplois contre 22 % en France métropolitaine) et une faible présence dans la région des autres activités associées au sport (23 % des emplois contre 31 %), comme la fabrication de bateaux de plaisance ou, en raison de son relief, l'exploitation de téléphériques et remontées mécaniques. La répartition des emplois par secteurs d'activités présente de fortes disparités selon les départements de la région. Notamment le poids des clubs de sport varie de 27 % dans l'Orne à 44 % en Seine-Maritime. La construction de bateaux de plaisance est, quant à elle, presque uniquement présente dans la Manche.

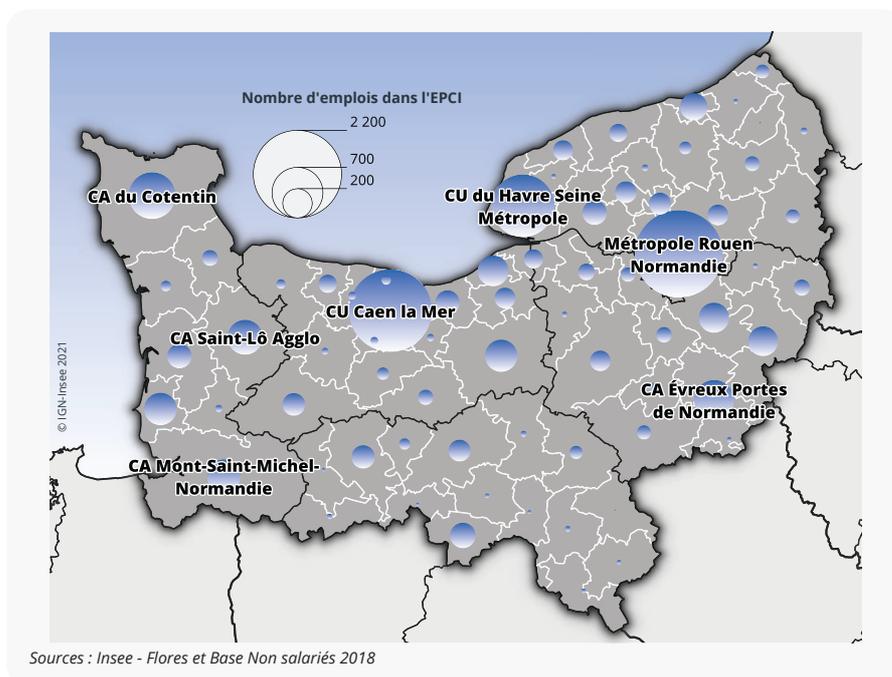
Les établissements pratiquant des activités liées au sport sont au nombre de 3 400 en Normandie, soit 1,6 % des établissements normands tous secteurs d'activités confondus ► **figure 4**, soit en proportion moins qu'au niveau national (1,9 %). La Normandie représente moins de 4 % des établissements métropolitains exerçant des activités liées au sport, loin des 27 % d'Auvergne-Rhône-Alpes. La majorité des établissements de la région sont de petite taille : seuls trois établissements atteignent ou dépassent la centaine de salariés en 2018 (Décathlon à Mondeville, Le Havre Athlétique Club et le Stade Malherbe de Caen). Le Calvados est le département de la région qui concentre le plus d'établissements ayant une activité liée au sport (31 % des établissements normands), devant la Seine-Maritime (27 %).

Les établissements dont l'activité principale est l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs représentent près de la moitié des établissements (48 %). Si cette part est élevée, elle l'est nettement moins qu'au niveau national (59 % ; ► **figure 3**). Cette différence se fait

► 1. Poids des emplois dans les activités liées au sport dans l'emploi total régional en 2018



► 2. Localisation des emplois dans les activités liées au sport dans les EPCI normands en 2018



► 3. Nombre et répartition des emplois et des établissements par secteur d'activité lié au sport en 2018

	Emplois					Établissements		
	Normandie			France métropolitaine		Normandie		France métropolitaine
	Emplois*	Répartition (en %)	Part d'emplois salariés dans le secteur (en %)	Répartition (en %)	Part d'emplois salariés dans le secteur (en %)	Nombre	Répartition (en %)	Répartition (en %)
Activités principalement liées au sport :	9 120	77,0	80,8	69,2	68,7	2 823	83,1	81,4
Exploitation des clubs de sports	4 620	39,0	98,9	30,3	98,6	1 627	47,9	59,4
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (yc centres équestres)	2 010	16,9	31,8	22,2	20,1	91	2,7	3,7
Gestion d'installations sportives	1 140	9,6	96,0	7,2	94,5	156	4,6	2,4
Activités des centres de culture physique et de fitness	470	4,0	85,7	3,2	84,8	146	4,3	4,0
Autres activités liées au sport **	890	7,5	75,6	6,3	58,8	803	23,6	11,9
Activités associées au sport :	2 730	23,0	88,2	30,8	91,0	573	16,9	18,6
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	2 270	19,2	88,9	18,7	89,8	456	13,4	0,5
Fabrication d'articles de sport	230	1,9	91,3	1,7	88,9	28	0,8	0,2
Construction de bateaux de plaisance	120	1,0	94,1	3,0	97,3	15	0,4	0,9
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	80	0,7	50,0	1,5	62,4	70	2,1	13,2
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	30	0,3	96,7	0,7	96,3	4	0,1	3,6
Téléphériques et remontées mécaniques	0	0,0	0,0	5,3	100,0	0	0,0	0,2
Ensemble	11 850	100,0	82,5	100,0	56,1	3 396	100,0	100,0

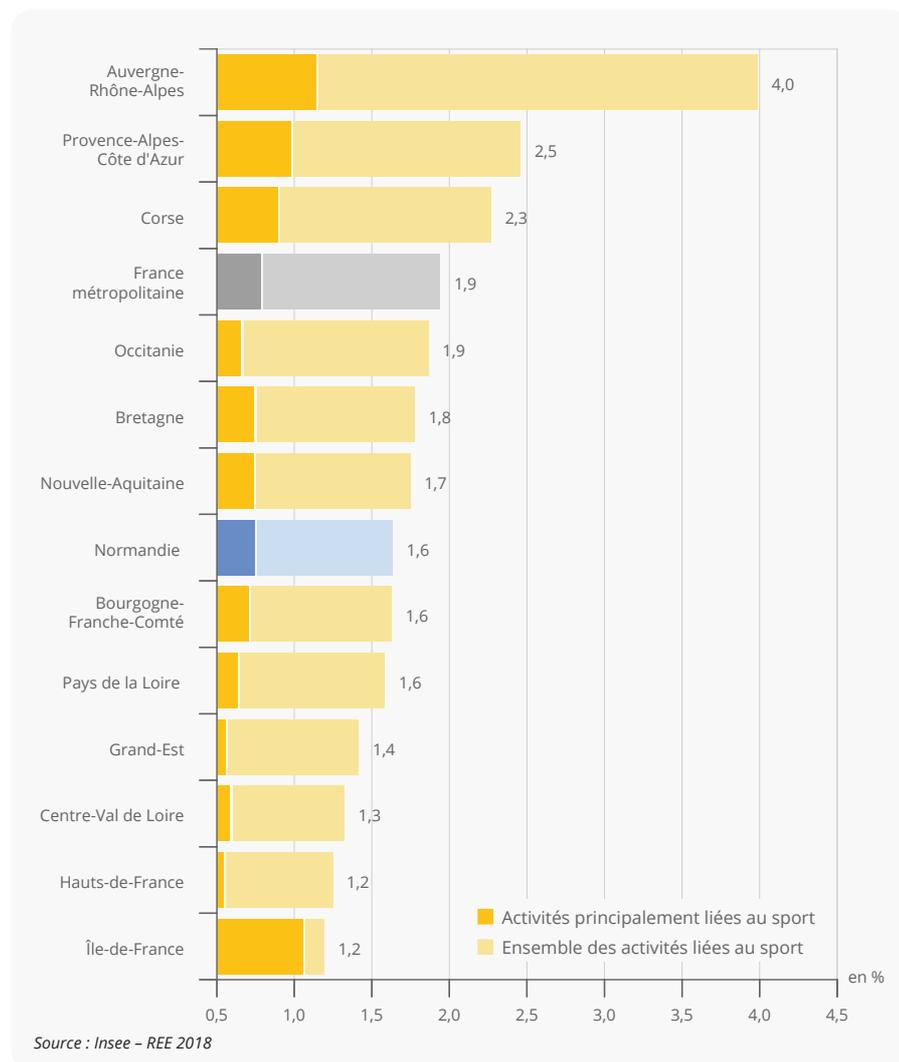
*arrondi à la dizaine

**sportifs professionnels, guides de montagne, activités des ligues sportives, promotion de manifestations, etc.

Note de lecture : La Normandie compte 4 620 emplois dans l'exploitation des clubs de sports. Ce secteur représente 39 % des emplois dans les activités liées au sport en Normandie.

Sources : Insee - Flores, Base Non salariés et REE 2018

► 4. Poids des établissements des secteurs d'activités liés au sport dans l'ensemble des établissements régionaux en 2018

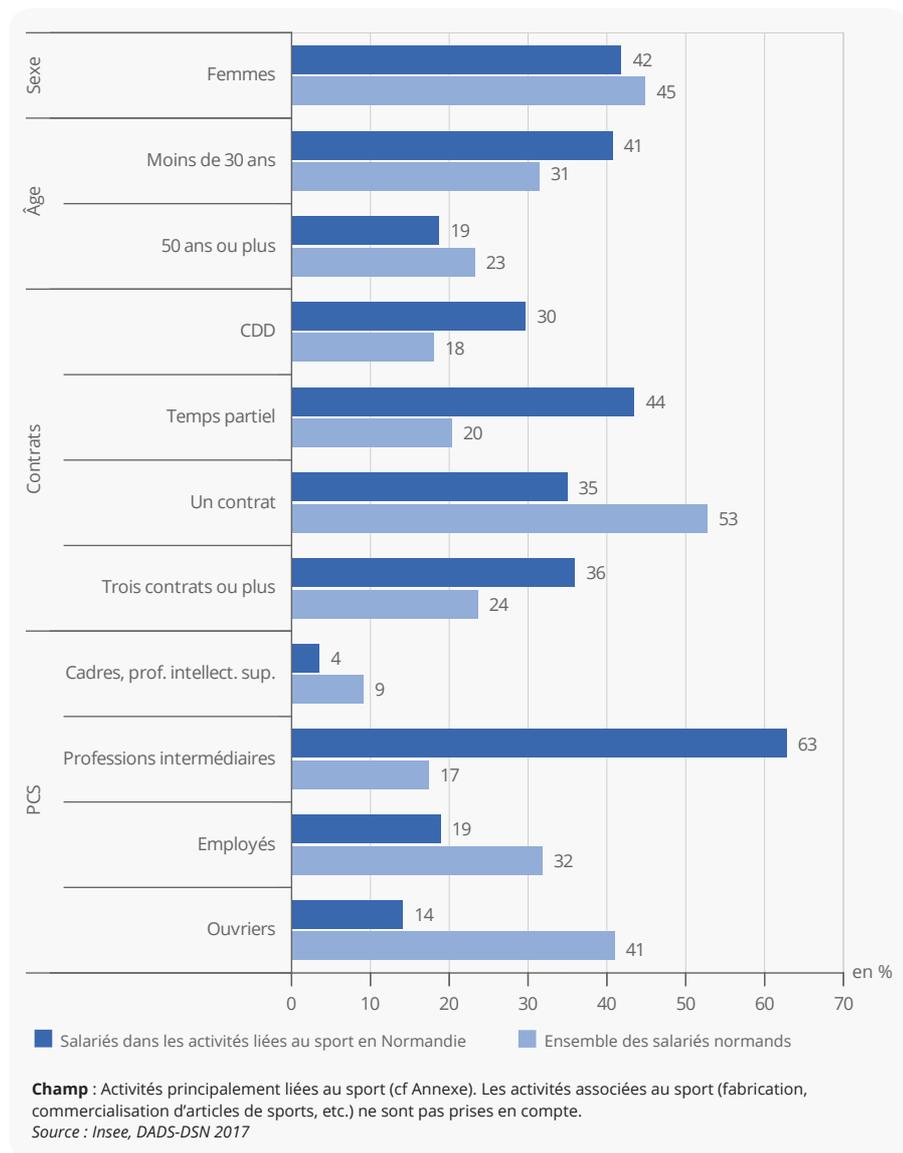


avant tout au profit des autres activités liées au sport (24 % des établissements en Normandie contre 12 % au niveau national), qui comprennent notamment la gestion d'événements sportifs, les écuries de chevaux de courses ou les sportifs professionnels ► **encadré 1**. Dans tous les départements normands, la part d'établissements d'enseignement de disciplines sportives est moindre qu'au niveau métropolitain. L'Eure s'en approche le plus avec 55 % tandis que la Manche en compte seulement 39 %. Les établissements normands sont très majoritairement des établissements employeurs (plus des trois quarts ont des salariés), bien plus qu'au niveau métropolitain (la moitié des établissements). Comme pour l'emploi salarié, seule la région des Hauts-de-France devance la Normandie pour la part d'établissements employeurs dans les activités liées au sport (80 % contre 77 %). Celle-ci varie diversement selon les régions et atteint un plancher de 31 % en Auvergne-Rhône-Alpes, région qui pèse le plus dans le domaine que ce soit en termes d'emplois ou d'établissements.

Des salariés souvent jeunes et des emplois plus précaires

En Normandie, la très grande majorité des emplois relevant des secteurs d'activités liés au sport sont des emplois salariés (82 %). Les salariés dans les activités associées au sport travaillent principalement dans la commercialisation d'articles de sport ou

► 5. Principales caractéristiques des salariés dans les activités principalement liées au sport



dans leur fabrication et leur location ; ces salariés ont des caractéristiques proches de celles des salariés du commerce ou de l'industrie.

L'ensemble des salariés travaillant dans les secteurs d'activités plus directement liés à l'exercice d'activités physiques ou sportives (« les activités principalement liées au sport ») est constitué de moins de femmes que parmi l'ensemble des salariés normands (42 % contre 45 % ; ► **figure 5**) et de plus de jeunes (quatre salariés sur dix ont moins de 30 ans contre trois pour l'ensemble des salariés). Près d'un salarié sur deux est un moniteur ou éducateur sportif. Les professions intermédiaires sont ainsi surreprésentées (63 % des salariés contre 17 % pour l'ensemble des salariés normands). Les emplois sont plus souvent précaires puisque 30 % sont sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) alors que ce taux ne dépasse pas les 20 % en Normandie pour l'ensemble des salariés. Près des deux tiers de ces salariés ont plusieurs contrats au cours de l'année alors que parmi l'ensemble des salariés, c'est le cas pour moins d'un sur deux. Dans ces activités, 29 % des salariés ont occupé deux postes au cours de l'année et 36 % d'entre eux trois postes ou plus. Cette plus grande précarité s'observe aussi dans le temps de travail annuel : la moitié d'entre eux effectuent moins de 630 heures par an contre 1 640 pour l'ensemble des salariés normands.

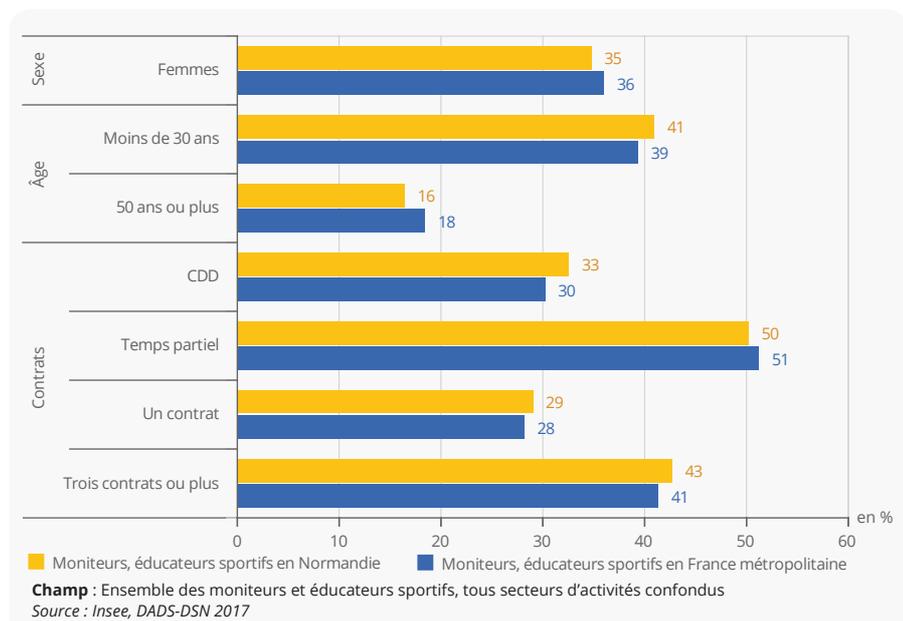
Les moniteurs et les éducateurs sportifs représentent plus de la moitié des emplois du sport en Normandie

Tous secteurs d'activités confondus, on compte en Normandie 7 750 emplois de moniteurs et éducateurs sportifs dont les trois quarts travaillent dans les différents secteurs d'activités liés au sport. Ils représentent la profession dominante avec plus de la moitié des emplois.

La profession de moniteur ou éducateur sportif est globalement exercée par des jeunes : en Normandie, 41 % d'entre eux ont moins de 30 ans (39 % au niveau national ; ► **figure 6**). Leur statut est souvent précaire : un tiers d'entre eux sont en CDD. Les caractéristiques des moniteurs ou éducateurs sportifs normands sont très proches de celles de leurs homologues au niveau national. Que ce soit en Normandie ou France entière, leur temps de travail est particulièrement faible : moins de 445 heures par an pour la moitié d'entre eux.

En raison de ces faibles temps de travail, ils sont souvent multi-actifs, et occupent plusieurs postes au cours

► 6. Principales caractéristiques des moniteurs et éducateurs sportifs



► 2. De nombreux emplois liés au sport dans d'autres secteurs d'activités

En dehors des emplois dans les secteurs d'activités liés au sport (près de 12 000 en Normandie), le domaine du sport rassemble de nombreux autres emplois. Ainsi, on compte dans la région près de 2 000 moniteurs ou éducateurs sportifs travaillant dans des établissements dont l'activité principale est autre que celles rattachées au domaine du sport (exemple : éducateur sportif rattaché à un institut médico éducatif). Par ailleurs, environ 2 000 professeurs ou conseillers pédagogiques en éducation physique et sportive (EPS) œuvrent au sein de l'Éducation nationale en Normandie. Selon plusieurs sources, 1 % des agents territoriaux sont affectés à la filière emploi sport (filiale qui recouvre des métiers comme responsable de bassin, responsable du service des sports, conseiller des activités physiques et sportives, éducateur sportif, professeur de sport, etc.), soit près d'un millier en Normandie. D'autres emplois sont plus ou moins directement liés au domaine du sport (arbitre professionnel, médecin exerçant uniquement dans ce domaine, etc.) mais sont parfois difficilement dénombrables. Au total, on peut estimer à environ 17 000 le nombre d'emplois qui peuvent être rattachés au domaine du sport en Normandie.

de l'année. C'est le cas de quatre moniteurs ou éducateurs sportifs sur dix en Normandie. La majorité de ces multi-actifs (70 %) travaillent dans d'autres secteurs d'activités que ceux liés au sport, en premier lieu pour des associations (autres que sportives), pour des agences d'intérim, dans des activités récréatives ou de loisirs. ●

Auteurs :

Aubin Merel et Bruno Mura